

LES CARS DUNOIS

et leur réseau de lignes régulières
Autocars de 8 à 74 places
Circuits touristiques
France et étranger

108, rue de la République - 28200 Châteaudun 02 37 45 46 70
Z.A. Vilsain - 28200 Châteaudun 02 37 44 63 00
14, rue Charles Sanglier - 45000 Orléans 02 38 62 78 03
Parc Archimède - 45800 St Jean de Braye 02 38 70 95 05
2, rue St Lubin, pl. Louis XII - 41000 Blois 02 54 78 92 00
4, rue Mar. Leclerc - 29860 Plabennec 02 98 40 40 18

www.dunois.fr

Les Restaurants

vous accueille 7 jours/7
accès par l'ancienne route de Chartres
entre Gidy et Saran

Pour tous renseignements
Tél. 02 38 79 02 10

**GARAGE
CRISS AUTO**

Vente - Achat - Reprise - Dépôt vente - Réparation
MULTI - MARQUES
☎ 02 38 75 54 39
☎ 06 10 93 14 18 - ☎ 02 38 75 84 70
19, route Nationale 20 - 45520 CERCOTTES

Carrefour 
SARAN

**Avec Carrefour
je positive !** ☎ 02 38 79 79 79

CENTRE COMMERCIAL 2601 - RN 20 45770 SARAN
OUVERT DU LUN. AU VEND. DE 9 H À 22 H, LE SAM. DE 9 H À 20 H

"Le chêne brûlé 2"

25 TERRAINS À BÂTIR

1^{re} PHASE : Commercialisation 1999 - Fin 2000 = **51 terrains**
2^{ème} PHASE : Commercialisation 2001 à 2003 = **55 terrains**

Entièrement viabilisés - Gaz possible - Libre choix du constructeur

**RENSEIGNEMENTS
et VENTES :**

 25, Avenue Dauphine
45100 ORLÉANS
Tél. 02 38 56 97 97
Fax 02 38 56 00 15

 24, Rue du Poir de Fer
45000 ORLÉANS
Tél. 02 38 79 75 43
Fax 02 38 79 75 44


**AUTO
TILT**

**ACHAT & VENTE
VÉHICULES ACCIDENTÉS
PIÈCES DÉTACHÉES**

111, rue Charron - 45520 CERCOTTES - FRANCE
Tél. 02 38 75 30 00 - Fax 02 38 75 32 32

SCB MAULAY ENGENIERIE 

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT
Gros Oeuvre - Maçonnerie
Construction Ossature Bois

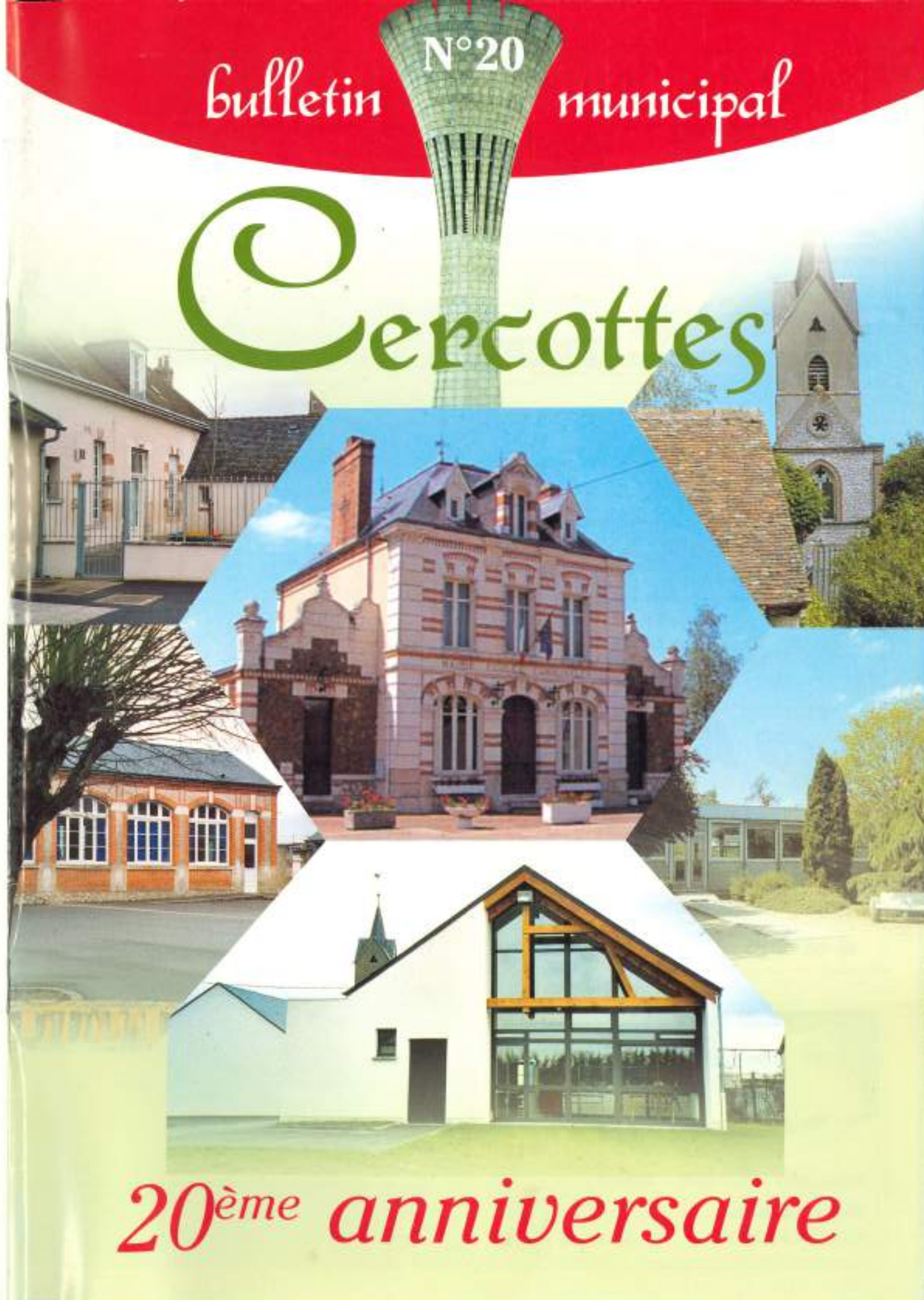
90 avenue Papin - CS 40006 - 45808 St Jean de Braye cedex
Tél. 02 38 60 66 00 - Fax 02 38 83 63 07

N°20

bulletin municipal

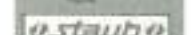
Cercottes

20^{ème} anniversaire



L'ESPACE PLAISANCE VERTS LOISIRS
 L'Espace Jardin
 MATERIELS PARCS ET JARDINS
 VENTE - LOCATION
 ENTRETIEN - DEPANNAGE
 PIECES DETACHEES TOUTES MARQUES






02 38 86 46 43
 9, rue GUSTAVE EIFFEL (Zone Commerciale Intermarché) 45430 CHECY

AVIA

STATION SERVICE CERCOTTES

84, RN 20
 45520 CERCOTTES
 Tél. 02 38 75 29 81

 **A.D.A.**

Terrassement Démolitions
 Fosses toutes eaux - Chemins d'accès
 Branchement tout à l'égout - EDF - PTT
 Nivellement terrain - maçonnerie
 Terrassement en tous genres

154, rue Gaillardise - 45520 GIDY
 Tél. 02 38 75 36 84 - Fax 02 38 75 46 29

 **épi coiff'**

masculin - féminin - junior

36 avenue de Paris
 45520 CHEVILLY

© 02.38.80.10.89

Le Mot du Maire	1
Elections	2
Urbanisme - Tarif location salle	3
Finances	4
Histoire d'eau	5
Conseils municipaux	6-7
Vie scolaire	8-9
Sapeurs pompiers	10
Histoire	11
Plan de Cercottes	12-13-14
Aérotrain	15
Cercottes en 2002	16-17-18
SIRTOMRA	21
Etat civil	22
Calendrier 2003	22
Les associations	23
La gendarmerie	24

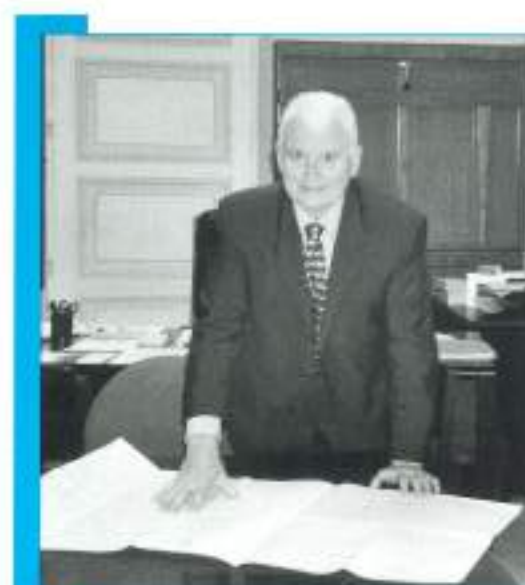
Dépôt légal 1^{er} trimestre 2003 - Copie 45 © 02 38 46 62 00



La commune se développe. Un récent recensement complémentaire donnait une population de 903 habitants à la fin du mois d'octobre 2002. Cet accroissement programmé de la commune entraîne le développement des infrastructures.

Les travaux d'extension du bâtiment communal seront bientôt terminés. La rénovation de la salle polyvalente aura lieu courant février 2003. Les études de la nouvelle station d'épuration se poursuivent favorablement. Une procédure est en cours pour désigner un Architecte afin de concevoir une nouvelle école primaire.

A cet effet la commune vient d'acquiescer une maison sise au 45 route nationale : ce sera l'entrée de la nouvelle école qui sera construite à proximité de la salle polyvalente. Tous les locaux scolaires seront donc sur un même site ce qui est un gage de sécurité. Les deux classes actuelles de l'école primaire permettront d'accueillir les associations locales dans des conditions satisfaisantes.



A ce sujet je tiens à remercier les responsables des différentes associations qui donnent vie à notre commune en assurant des activités régulières ou en animant les différentes fêtes locales dont le succès ne se dément pas. C'est avec grand plaisir que j'ai vu s'organiser des cours de dessin, puis des activités pour les jeunes le mercredi après-midi et enfin des réunions amicales et jeux de société pour tous. La municipalité favorisera toujours la vie associative.

La Municipalité a décidé de poursuivre la décoration de la commune, décoration florale l'été, décorations lumineuses pour les fêtes de fin d'année. Je tiens à remercier tous ceux qui contribuent à l'agrément du village en décorant avec goût leur habitation, ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux, été comme hiver.

Je souhaite que chacun puisse suivre la gestion de notre commune. Réunion publique, "Cercottes Info" et aujourd'hui ce bulletin n'ont qu'un seul but : celui de vous informer. Je reste à votre écoute et toute suggestion sera toujours la bienvenue.

Face aux efforts consentis par la municipalité je ne peux que regretter le désengagement de l'Etat : le départ, annoncé par voie de presse, de la Gendarmerie, la menace qui plane sur le bureau de La Poste, le non-entretien des chemins en forêt, la mauvaise couverture de la commune en téléphonie mobile... La liste est longue, trop longue ! La commune de Cercottes ne doit pas avoir le sentiment d'être abandonnée.

Je souhaite la bienvenue aux arrivants et aux nouvelles entreprises. Je me tiens à leur disposition, comme de nombreux Cercottois sans doute, pour leur faire connaître notre commune.

Je salue Madame Gallou et madame Mireux qui sont venues renforcer l'équipe municipale. Chaque jour le personnel communal fait de son mieux pour assurer le bon fonctionnement des différents services municipaux.

Je remercie tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce numéro en particulier les membres de la commission d'information qui ont consacré beaucoup de temps à cette tâche. Ce bulletin porte le numéro 20. 20 ans, c'est un bel anniversaire pour notre revue. Par leur publicité, de nombreuses entreprises ont permis le financement de ce bulletin, je leur témoigne toute ma gratitude et je vous demande de bien vouloir vous retourner vers elles en cas de besoin.

J'adresse à chacun d'entre vous des vœux très sincères pour cette nouvelle année.

Robert Catel

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 1^{ER} TOUR DU 21 AVRIL 2002

Electeurs inscrits : 589
Votants : 488

Blancs/ Nuls : 25
Exprimés : 463

Candidat	Voix	Candidat	Voix
M. MEGRET Bruno	29	M. MAMERE Noël	14
Mme LEPAGE Corinne	05	M. JOSPIN Lionel	39
M. GLUCKSTEIN Daniel	03	Mme BOUTIN Christine	01
M. BAYROU François	42	M. HUE Robert	15
M. CHIRAC Jacques	86	M. CHEVENEMENT Jean-Pierre	24
M. LE PEN Jean-Marie	98	M. MADELIN Alain	18
Mme TAUBIRA Christiane	07	Mme LAGUILLER Arlette	37
M. SAINT-JOSSE Jean	20	M. BESANCENOT Olivier	25

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE SECOND TOUR DU 5 MAI 2002

Electeurs inscrits : 590
Votants : 515

Blancs/ Nuls : 29
Exprimés : 486

Candidat	Voix	Candidat	Voix
M. CHIRAC Jacques	363	M. LE PEN Jean-Marie	123

ÉLECTIONS LEGISLATIVES 1^{ER} TOUR DU 9 JUIN 2002

Inscrits prévus : 591
Electeurs inscrits : 593
Votants : 396

Blancs/ Nuls : 17
Exprimés : 379

Candidat	Voix	Candidat	Voix
Mme HARI Maryse	09	Mme DAUDIN Véronique	36
M. LACAPPELLE J. Lin	63	M. RUIZ Raynaldo	04
M. GROUARD Serge	169	M. CHAILLOU Christophe	71
M. DELAROCHE Christophe	08	M. DUVAL Bruno	09
M. DUMERAIN Christian	05	M. GAYOLA Armand	04
M. DHEE Christian	01		

Le personnel communal

Sont agents de la commune :

M. AUDEBOURG Jacques

Garde champêtre principal depuis le 09-10-1978

Mlle BAILLON Josette

Secrétaire de Mairie depuis le 07-01-1991

Mlle BUFFONI Sandrine

Agent administratif depuis le 13-12-2001

Mme GALLOU Isabelle

Agent d'entretien vacataire à compter du 07-01-2002

Mme GRANDJEAN Christine

Agent d'entretien depuis le 07-09-2000

Mme MATHIEU Christelle

Agent Territorial Spécialisée des Ecoles Maternelles depuis le 01-09-2000 (Agent d'entretien dans la commune depuis le 05-01-1998)

Mme MIREUX Isabelle

Agent d'entretien vacataire à compter du 01-11-2002

M. MOREAU Jérôme

Agent d'entretien polyvalent depuis le 15-01-2001

Mme PIGNOUX Christine

Agent d'entretien depuis le 01-09-2000

ÉLECTIONS LEGISLATIVES SECOND TOUR DU 16 JUIN 2002

Inscrits prévus : 591
Electeurs inscrits : 593
Votants : 358

Blancs/ Nuls : 20
Exprimés : 338

Candidat	Voix
M. GROUARD Serge	222
M. CHAILLOU Christophe	116

Permis de Construire

Bâtir Centre M. Neret Luc M. Quehen Christian M. Sardon Patrice M. Doucet M. Grasso Serge M. Fremicourt	24 rue du Pot de Fer Orléans 55 rue Nationale 17 rue des Sorbiers 6 rue des Cerfs 47 rue de la Gibelotterie 5 rue des Biches 78 rue de l'Église	5 logements Pavillon Véranda Garage Aménagement de combles Garage Garage
---	---	--

Déclarations de travaux

M. Lo Van Soan M. Moreira Christophe EDF-GDF Services Loiret	6 rue des Biches 46 RN 20 47 avenue de St Mesmin Orléans	Clôture Remplacement fenêtre + Porte Poste de transformation d'énergie SNC "Le Chêne Brûlé" rue du Chêne Brûlé Clôture Clôture Clôture Modification clôture pour pose portail + Pont Clôture + Combles Abri de jardin + Mur Clôture Barbecue en pierre Clôture Cabane de jardin Grillage plastifié vert sur poteaux métalliques Clôture
M. BECKER Fabrice M. SILVA Joseph M. MARCEL Jacques M. LACROIX Laurent M. GRASSO Serge M. DUBOIS Patrick M. ROUX Sébastien Mme LEGRAND Yvonne Mme NIBODEAU Joëlle M. FORT Nicolas M. THIERRY Philippe M. BRETON David	30 rue des Cerfs 201 rue du Chêne Brûlé 2 rue des Biches 43 rue des la Gibelotterie 5 rue des Biches 79 route de Gidy 58 RN 20 75 RN 20 54 RN 20 1 rue des Biches 5 rue des Cerfs 7 rue des Biches	

Tarif Location Salle Polyvalente

Capacité : 100 personnes

120,00 € pour les Cercottois - La journée
190,00 € pour les Cercottois le week-end

Gratuit pour les associations Cercottoises

280,00 € pour les Hors Communes
460,00 € pour les Hors Communes le week-end

230,00 € de caution
46,00 € de dédit

Tarif valable pour une journée 8 heures à 8 heures

Le ménage n'est pas compris. La salle doit être obligatoirement rendue parfaitement propre.
Le chèque de caution et le montant de la location de la Salle doivent être déposés en Mairie avant l'occupation de la Salle ainsi qu'une attestation d'assurance.

Pour les Hors Communes, le week-end est défini de la manière suivante :
du samedi 8 heures au dimanche 19 heures.

RAPPEL Transport au Centre Commercial

0,76 € l'aller et retour pour se rendre au Centre Commercial Saran (participation inchangée depuis 1982, date de création de ce service) et Gratuit pour les personnes de 65 ans et plus.

Achats de tickets à la mairie.

Départ devant la mairie à 9h15 les vendredis, retour vers 11h00.

Ce transport est assuré par le Taxi LEFEVRE qui ramène les personnes à leur domicile.

La Poste

A la date du 1/01/03 le bureau de Cercottes est ouvert de 9h à 12h (du lundi au samedi)
de 15h à 17h (du lundi au jeudi)
de 15h à 18h (le vendredi)

Soyez lui fidèle !

BUDGET COMMUNAL ET VIE LOCALE

Le budget de fonctionnement 2002 s'équilibre en recettes et en dépenses à 700 000 €

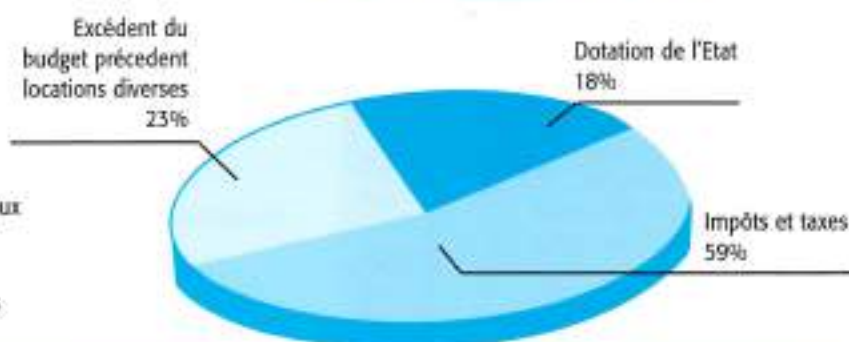
LES PRINCIPALES DÉPENSES EN % :

- 47 %** Charges à caractère général et de gestion courante
Entretien des routes, bâtiments, ordures ménagères, frais scolaires...
- 29 %** Frais de personnel
- 20,5 %** Virement à la section d'investissement
- 3,5 %** Intérêt des emprunts



LES RECETTES :

- 59 %** Impôts, taxes, ordures ménagères.
Il est à noter que les taux d'imposition communaux n'ont pas été augmentés
- 18 %** Dotation de l'Etat
- 23 %** Excédent du budget précédent, locations diverses



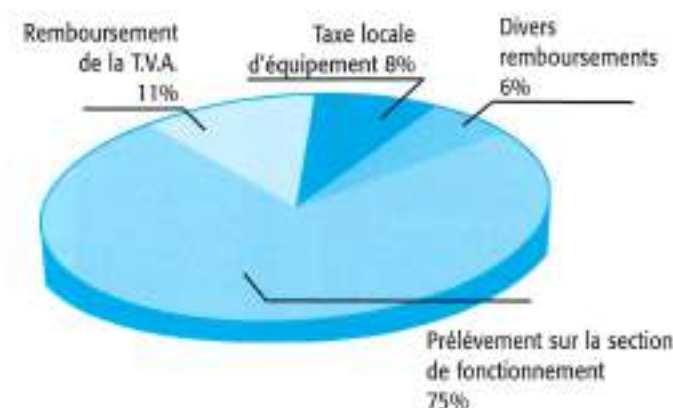
Le budget d'investissement

Le budget d'investissement est très variable d'une année à l'autre selon les travaux entrepris.
En 2002 son montant était de 193 000 €

LES PRINCIPALES DÉPENSES :

- le remboursement des emprunts (encapital 73 000 €)
- le tracteur et l'épaveuse
- le mobilier des écoles primaire et maternelle
- l'extension du bâtiment communal et du bâtiment des pompiers
- l'achat de nouvelles décorations de Noël

LES RECETTES PROVIENNENT :



PRINCIPAUX TRAVAUX PRÉVUS

- la rénovation de la salle polyvalente
- la construction d'une nouvelle école, celle-ci sera située dans le parc de façon à regrouper sur un même site les écoles et le restaurant scolaire.

Pour permettre cette réalisation, la commune a décidé de l'achat d'une maison (45 RN20) afin de faciliter l'accès à la nouvelle école tout en créant des places de parking.

L'implantation d'une nouvelle station d'épuration (1800 équivalents/habitants) au Nord Est de la commune.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE À CERCOTTES

L'ouvrage de Cercottes est la propriété du syndicat intercommunal des eaux de Gidy-Cercottes-Huître.
Capacité de stockage du syndicat est 800 m³ (300 à Gidy & 500 à Cercottes)

Caractéristiques de l'ouvrage de Cercottes :	Capacité du réservoir	500 M ³
	Hauteur de la tour	24,42 m
	Hauteur de l'acrotère	1,25 m
	Hauteur totale	32,69 m
	Coût en 1990	2 660 383 Frs

Contacter pour tout problème concernant :

• la distribution de l'eau potable :
Le syndicat des eaux (Mairie de Gidy) : 02 38 75 35 98

• l'assainissement :
la mairie de Cercottes : 02 38 75 41 06

Evolution de la consommation de l'eau du syndicat :

1957-1958	20 900 m ³
1987-1988	251 660 m ³
en 2002	272 084 m ³

Evolution de la consommation de l'eau de Cercottes :

en	1998	43 242 m ³	
	1999	41 601 m ³	
	2000	43 954 m ³	pour 281 abonnés
	2001	48 645 m ³	pour 333 abonnés
	2002	48 893 m ³	pour 383 abonnés

Evolution du Coût de l'eau à Cercottes :

mètre ³	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
de 0 à 100	1,40F	1,70F	2,20F	2,50F	2,80F	2,90F	3,00F
101 à 500	1,22F	1,50F	2,00F	2,25F	2,50F	2,60F	2,70F
plus de 500	1,05F	1,25F	1,75F	1,95F	2,10F	2,20F	2,30F

mètre ³	1996/97	1998/99	2000	2001	2002		
de 0 à 100	3,10F	3,20F	3,25F	3,30F	0,50€		
101 à 500	2,80F	2,90F	2,95F	3,00F	0,46€		
plus de 500	2,40F	2,50F	2,55F	2,60F	0,40€		

Paramètres	Résultat	Unité	Limite	Méthode	Date d'analyse
Microbiologies					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/ml		T90-401	29/07/2002
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/ml		T90-401	29/07/2002
Coliformes thermotolérants / 100 ml-MS	0	n/100 ml	0	T90-414	29/07/2002
Coliformes totaux / 100 ml-MS	0	n/100 ml		T90-414	29/07/2002
Spores bact. anaér.sulfito-réd./20ml	0	n/20 ml	<2	T90-415	29/07/2002
Streptocoques fécaux / 100 ml-MS	0	n/100 ml	0	T90-416	29/07/2002
Physiques et organiques					
Conductivité à 25° C (correction appareil)	583	uS/cm		T90-031	30/07/2002
Couleur	absence	qualit.	absence	Evaluation sensorielle	30/07/2002
Odeur	absence	qualit.	absence	Evaluation sensorielle	30/07/2002
pH laboratoire	7,40	unités pH	>6,5 et <9	T90-008	30/07/2002
Température de mesure (pH / conduc.)	22,9	°C		Electrométrie	30/07/2002
Turbidité néphélométrique	<0,10	NTU	<2	T90-033	30/07/2002
Chimique					
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L	<0,5	T90-015-2	29/07/2002
Nitrates (en NO3)	46	mg/L	<50	T90-012	30/07/2002
Nitrites (en NO2)	<0,02	mg/L	<0,1	T90-013	29/07/2002
Oxydab. KMnO4 en mil ac. à chaud	<1,0	mg/L	<5	T90-050	30/07/2002
Titre alcalimétrique complet	22,5	français		T90-036	30/07/2002

Pluviométrie à Cercottes en mm sur une année civile :	1994 : 686	1999 : 708
	1995 : 688	2000 : 900
	1996 : 461	2001 : 834
	1997 : 609	2002 : 773
	1998 : 557	

COMPTE RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2002

- Le Chêne Brûlé Zone NA2 : le développement de la commune devra se faire harmonieusement en accord avec les possibilités d'accueil des enfants à l'école et suivant la construction de la nouvelle station d'épuration. Il s'agit d'honorer les engagements pris par l'ancienne équipe. Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier le zonage du Plan Local d'Urbanisme, soit la zone NA2 du PLU. Il est également décidé de ne pas solliciter une mission auprès de la DDE puisque ce lotissement est une opération d'urbanisme privée.
- Le conseil municipal décide la construction de 4 classes et d'une salle bibliothèque informatique et sollicite de l'Etat pour l'année 2003 une subvention au titre de la D.G.E. Le coût approximatif serait d'environ 770 mille euros.
- L'inspection académique a attribué un poste pour l'ouverture d'une troisième classe élémentaire.
- L'élaboration du permis de construire pour l'ex-
- tension du bâtiment communal pour un coût de 1 185,14 euros est confié à la SCP MONDINE BERNARD.
- Mr CATEL demande aux conseillers municipaux de porter à la connaissance de Mlle Baillon les noms des enfants qui peuvent être concernés pour l'œuvre universitaire du Loiret.
- Le centre médico-social de la région d'Artenay a été créé en 1964 et à ce jour l'assemblée est dissoute, il convient de définir le devenir de cette association lors de la prochaine réunion du 04.03.2002.
- Bulletin municipal 2002 : un avoir de 457,27 euros HT reste pour l'année prochaine.
- Pose d'un adoucisseur d'eau au restaurant scolaire pour un coût de 950,82 euros TTC.
- La délinquance gratuite augmente à Cercottes, des jeunes ont dérobé les clés du restaurant sco-

laire et ont sorti les chaises dans le parc en soirée (il conviendrait de raisonner les parents qui n'ont pas de contrôle sur leur propre enfant). Des jeunes souhaitent remettre en état le grillage du tennis mais des personnes qui assistaient à la réunion publique ont proposé de le faire. Des tags ont été faits sur la maison d'une des personnes concernées ce qui a entraîné l'arrêt de la réfection.

Des jeunes refusent toute tutelle, il y a quelques années, ils ont détruit le bungalow qui avait été mis à leur disposition.

Dans le passage souterrain il y a souvent bouteilles vides et détritus divers.

Une famille s'est plainte de vol de fleurs dans le cimetière.

Il faut créer une commission sur la sécurité routière.

Les employés municipaux sont passés aux 35 heures avec 22 jours de RTT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2002

COMPTE ADMINISTRATIF. OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2001

- dépenses : 4 216 368,82 francs
- recettes : 2 690 697,03 francs

soit un solde négatif de 1 525 671,69 francs

Le conseil municipal après avoir voté à bulletins secrets par 10 voix POUR et 1 CONTRE (Mr le Maire ne participe pas au vote) adopte le compte administratif de l'exercice 2001.

Budget 2002 : Le conseil municipal après avoir voté à bulletins secrets et par 8 voix POUR, 4 voix CONTRE et 1 BLANC adopte le budget 2002.

Vote des 4 taxes : Le conseil municipal après avoir voté à bulletins secrets et par 13 voix POUR, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes d'habitation, foncière sur le bâti, foncière sur le non bâti et professionnelle.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide

de dissoudre la caisse des écoles.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte de transférer au SIRTOMIRA la compétence pour l'institution et la perception de la Taxe de l'Enlèvement des Ordures Ménagères à partir du 1^{er} janvier 2003.

Programme local de l'habitat du pays Loire Beauce, le conseil municipal émet un avis favorable sur le programme mais apporte néanmoins les remarques suivantes : la commune de Cercottes dispose à ce jour de 26 logements locatifs et 15 autres sont programmés à l'avenir, aucune réserve foncière n'est actuellement propriété communale et n'est envisagée pour l'accueil des gens du voyage, précise que la mise en œuvre de ce programme se fera en fonction des priorités d'actions et de partenariats financiers possibles, qui devront être définies en concertation avec les acteurs locaux concernés.

Le chêne brûlé 2 : planning opérationnel :
 • Année 2002 : 15 parcelles avec acceptation permis de construire mars 2003
 • Année 2003 : 10 parcelles avec acceptation permis de construire octobre 2003
 • Année 2004 : 15 parcelles avec acceptation permis de construire octobre 2004
 • Année 2005 : 15 parcelles avec acceptation permis de construire octobre 2005

Le conseil municipal décide de nommer RUE DES FAONS la rue partant de la rue du Chêne Brûlé et desservant les lots 56 à 65, RUE DES CHEVREUILS la rue desservant les lots 55 à 78 et 80 et des lots 87 à 107 et IMPASSE DES CHEVREUILS la voie desservant les lots 79, 81 à 86.

Création d'une commission de sécurité.

Le conseil décide de solliciter auprès de Monsieur l'Inspecteur Primaire une décharge de fonction pour le poste de direction à la rentrée 2002.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2002

Le conseil municipal décide d'acquiescer un tracteur JOHN DEERE et une épareuse SUPER FENNEC pour un coût total de 39 226,05 euros TTC.

Le conseil municipal décide de reconduire la convention avec l'UFVCV du Loiret pour l'organisation d'un centre de loisirs à Gidy du 2 juillet au 2 août 2002 soit 25 jours.

Proposition d'un centre de loisirs le mercredi après-midi pendant le temps scolaire. Un questionnaire sera distribué à l'école pour cette proposition.

Le conseil municipal décide de maintenir les indemnités du Maire et des quatre adjoints telles que décidées par la délibération du 11 avril 2001.

Le conseil municipal approuve la réalisation des 5 logements T4 sur l'ilot 2 "rue des biches" et de 4 logements T4 et 1 logement T5 sur l'ilot n°03 au

sud de la rue du Chêne brûlé.

Mr le Maire signale qu'il sera répondu à la CAO que le conseil municipal a décidé d'adhérer au SCOT de l'ouest du Loiret.

Le conseil municipal décide l'acquisition de l'immeuble sis au 45 route nationale au prix de 38 112,25 euros et décide de solliciter auprès de la Région Centre une subvention au titre d'une opération "Cœur de Village".

Extension local des sapeurs pompiers et entrepôt des fêtes : 40 m² pour le local sapeurs pompiers et 120 m² pour un entrepôt communal.

Le conseil municipal décide de renouveler la convention avec le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Territoriale du Loiret pour le traitement de la paie.

Le propriétaire de la zone NAI 3 au POS sollicite l'avis du conseil sur l'éventuelle réalisation de la zone industrielle : pas d'objection.

Le prêt de matériel aux habitants de la commune est limité au prêt des tréteaux et plateaux ainsi que les anciennes tables de cantine et chaises dans la limite des disponibilités : un don au CCAS sera le bienvenu. Pour les stands (buvette) appartenant au comité des fêtes, ce dernier est seul responsable lors des prêts.

Mr Catel signale qu'une deuxième ATSEM est demandée à l'école maternelle. Concernant le hockey sur gazon il y a principalement des enfants de grande section maternelle. Il est signalé que des canettes de bières traînent régulièrement devant la garderie (les employés les ramassent).

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2002

- Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'annuler la délibération du 26 mai 2002 et transmet une demande au SIRTOMIRA de Neuville aux Bois.
- Concernant l'école, Mme MATHÉLY signale qu'elle peut continuer le service d'aide aux devoirs dont la fréquentation était d'environ 8 enfants, il est proposé une augmentation de 2% des tarifs ce qui ramène le prix à 2,34 euros. Garderie périscolaire, une augmentation est votée et fixe le ticket à 1,63 euros. La cuisine centrale SCOLAREST d'Amilly qui livre les repas nous informe d'une augmentation de tarif de 4,3 % à compter du 1^{er} septembre 2002, le conseil fixe les tarifs à ticket enfant 2,99 euros et ticket adulte 4,08 euros.
- Le conseil décide la création des postes suivants : ATSEM (28/35) et agent d'entretien temps non complet (32/35).
- Centre de loisirs "Faire du sport à Cercottes" seulement 21 réponses ont été reçues, dont 10 intéressées, certains un mercredi sur deux et si un service de restauration est assuré le mercredi midi. Il y a une diminution progressive des enfants au hockey (5 enfants à la dernière séance).
- Projet du groupe scolaire : la question de missionner ou pas la DDE sera revue lors de la prochaine séance du conseil municipal.
- Modifications statutaires du pays LOIRE BEAUCE, le conseil décide d'approuver les modifications conformément aux articles L5211-17 et L5211-20 du CGCT.
- Mr Lemaignan a présenté à Mr le Maire les grandes lignes du développement économique de l'agglomération qui s'articule entre autre sur le secteur de "Pôle 45" à l'ouest (à Saran). Il a été remis à

chaque conseiller photocopie du courrier du Président de la CAO du 25 juin 2002 ainsi que le supplément de la République du Centre du mercredi 12 juin 2002.

Délibération prise pour la mise en place de 4 panneaux «STOP», rue du chêne brûlé pour casser la vitesse et d'un rond point franchissable. Panneau de limitation à 30 km/h dans les lotissements.

Portes ouvertes du restaurant scolaire le 7 septembre 2002. Mr Mme Blin demande d'acquiescer la parcelle cadastrée AA151 située le long du chemin rural n° 7. Mr Decourtye demande qu'une flèche (tourne à gauche) soit prévue aux feux tricolores Route nationale 20 en direction du chêne brûlé, et Mr Galeme répond qu'une voie de dégagement devra aussi être prévue.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2002

- Salle polyvalente, le conseil décide de faire réaliser le bardage extérieur par l'entreprise MAULAY pour un coût de 5 961,10 euros TTC, ainsi que les peintures et la pose d'un revêtement vinyle par l'entreprise GAUDIN pour un coût de 8 311,22 euros TTC.
- Groupe scolaire : le conseil sollicite le concours de la DDE pour assurer dans le cadre d'une mission de conduite d'opération, la définition des ouvrages (préparation et suivi du marché de maîtrise d'œuvre) nécessaire au choix d'un architecte pour l'ouvrage du groupe scolaire et

décide de lancer une mise en compétition pour le choix d'un architecte. A titre indicatif les différentes phases d'une conduite d'opération serait de l'ordre de 15 520 euros TTC.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2002

- CAO développement du secteur nord-ouest de l'agglomération : le conseil entérine le courrier suivant la 3ème proposition en émettant un avis défavorable.
- Ecole : deux classes du primaire fréquenteront la piscine de St Jean de la Ruelle pendant 18 semaines. La demande faite au Conseil Général du Loiret en demandant un nouvel arrêt rue du chêne brûlé/ rue des cerfs n'a pas été accordé du fait du non respect de deux kilomètres entre les deux arrêts.
- Création d'un emploi contractuel à la restauration scolaire qui varie entre 60 à 72 enfants (dont 20 à 32 de la maternelle).
- Augmentation des tarifs de la restauration scolaire,
- le conseil municipal avec 11 voix POUR et 1 voix CONTRE (Mme PENNEL) augmente à compter du 1^{er} janvier 2003 le ticket qui passera à 3 euros pour les enfants et 4,09 euros pour les adultes.
- Acquisition de l'immeuble sis 45 route nationale 20 et une demande de subvention à été transmise au Conseil Régional.
- Le conseil décide d'acquiescer les illuminations de fin d'année.
- Le conseil décide de verser à l'abbé GURGUL curé non résident de la paroisse l'indemnité de 111,58 euros par an.
- Vente du terrain à Mr Mme Blin, le conseil déci-

de de vendre la parcelle cadastrée section AA151 le prix est demandé aux Services fiscaux du Loiret.

Affaires diverses : départ du sous-préfet (Mr MOULINE). Un arrêté préfectoral réglementant les feux dits de plein air du 21 juin 2002 sur le brûlage des résidus divers : il est donc impératif de déposer les déchets à la déchetterie la plus proche.

Faire du sport : 44 réponses revenues dont 22 positives. Demande qu'un passage piéton soit implanté à la sortie de l'école route de Gidy. La route du chêne brûlé au niveau de l'aérotain est mal signalée (pas de ligne au sol) il est proposé de réunir la commission sécurité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2002

- Démission de Mme BOURG
- Groupe scolaire : 17 décembre 2002 un jury analyse les candidatures et arrête au minimum 3 architectes, et le choix du candidat se fera le 23 janvier 2003.
- Activités sportives du mercredi après-midi : le conseil municipal vote à l'unanimité la prise en charge du coût de l'animateur qui s'élève à 1008 euros jusqu'à fin juin 2003.
- Travaux : salle polyvalente : vacances février 2003, bâtiment communal et extension du centre d'incendie début 18 novembre 2002 fin des travaux janvier 2003.
- ECOLE : achats de 2 lecteurs CD, loto le
- dimanche 2 février 2003 et kermesse le samedi 21 juin 2003. Une troisième personne est à la restauration scolaire depuis le 4 novembre dernier. Vacances de neige du 15 février au 22 février 2003 participation de la commune à hauteur de 500 euros.
- Vente du terrain cadastré AA151 à Mr et Mme BLIN : - Prêt de tables et de chaises aux particuliers de la commune et prêt de la sono aux associations s'il y a un conseiller responsable.
- Pas de successeur à la Poste puisque le bureau de Cercottes est rattaché à Chevilly (courrier) et Saran (services financiers).
- Prix location salle polyvalente pour 2003 : 120 euros la journée pour les Cercottois, 90 euros le

week-end, 280 euros la journée pour les extérieurs communes, 460 euros le week-end.

Mr Rousselle demande si les gros "week-end" on peut faire en sorte que les feux de la RN 20 soient verts sauf s'il y a une personne dans une rue perpendiculaire sur la boucle.

Mr Leger demande s'il pourrait y avoir comme avant le ramassage de "monstres" une demi journée par an.

Un pot de peinture sera fourni à Mr Fournier pour qu'il dessine une marelle dans la cour de l'école primaire comme cela avait été dit au dernier conseil de classe.



le 19 décembre 2002

ARBRE DE NOËL DES ÉCOLES

Après avoir dégusté un succulent repas, tous les enfants se sont retrouvés à la salle polyvalente où le magicien Jos' leur a présenté différents tours de magie. Pour clôturer cet après-midi festif, le Père Noël est venu distribuer des chocolats. Entourés des enseignants, du personnel communal, du maire et de quelques conseillers municipaux, les enfants ont savouré le traditionnel pain au chocolat et le jus d'orange.

Encore trop de souffrance pour certains enfants

La déclaration des droits de l'enfant a été votée en 1959 par l'assemblée générale des nations unies. En dix articles, elle établit les droits auxquels peuvent prétendre les enfants. Elle leur assure la sécurité, les bons soins et l'amour. Elle interdit les mauvais traitements et l'exploitation. Quarante-trois ans après la ratification de cette déclaration, on ne peut malheureusement que constater que celle-ci n'est toujours pas respectée !

Encore aujourd'hui de nombreux enfants dans le monde entier souffrent du comportement irréfléchi des adultes à leur égard : orphelins laissés pour compte des guerres, jeunes travailleurs dans des usines exploitées par nos sociétés ou bien encore, enfants martyrisés par des parents indignes.

En cette période de fêtes, on ne peut que regretter que de nombreux enfants n'auront pas la chance de connaître la joie et le bonheur à Noël. Nous, enfants de Cercottes, nous espérons qu'enfin un jour les adultes respecteront nos droits.

Les élèves de CM1 CM2



Les enfants participent à la plantation d'un arbre dans la cour de l'école maternelle.

Les écoles de Cercottes

Les effectifs sont en progression constante depuis 2 ans d'où l'ouverture successive de 2 classes (2000 : 1 classe maternelle, 2002 : 1 classe primaire). Pour l'année scolaire 2003-2004, les effectifs seront stables. Pour la rentrée de septembre 2004, une hausse de 15 à 20 % des effectifs est à prévoir (suite du lotissement du Chêne brûlé, 10 logements locatifs etc...)

Afin de pallier à cette augmentation, la municipalité vient d'acquérir la maison 45 route nationale pour la construction du parking de la nouvelle école qui se situera dans le parc à côté de la salle polyvalente.

Ce projet de construction devrait comporter :

- 4 classes
- 2 salles de garderie
- 1 bibliothèque
- 1 salle informatique
- 2 bureaux et 1 infirmerie
- 1 préau et 1 cour

Le conseil municipal aura prochainement à se prononcer sur la faisabilité de ce projet en 1 ou plusieurs tranches. Cette nouvelle école devra être ouverte pour la rentrée de septembre 2004.

Le conseil municipal, lors de sa séance du 13 novembre 2002, a décidé de faire partir en vacances de neige à Pont du Fossé les enfants du CM2. Le séjour est subventionné à 50 % par la commune et aura lieu du 15/02 au 23/02/03.

Une nouvelle année au collège André Chêne.

L'équipe éducative du collège accueille cette année 574 élèves soit 73 élèves supplémentaires. En effet, 53 enfants de Chateau nous ont rejoints. Les effectifs sont donc lourds cette année et nous avons dû faire face à quelques problèmes : des options assurées le midi et des temps de repas écourtés pour quelques-uns, des classes plus chargées et des récréations plus animées. Certains aménagements au niveau des horaires et des classes seront donc envisagés pour l'an prochain. La demi-pension proposera un forfait pour 2 jours dès la rentrée de janvier.

La vie au collège se poursuit cependant de façon satisfaisante.

Des ateliers de soutien et de tutorat fonctionnent tout au long de la semaine. Des études sont proposées aux enfants à 16 heures 30 ainsi qu'une aide le lundi à 13 heures. Tout adulte du collège est à l'écoute des enfants afin de les aider à progresser. L'infirmière, les lundis et vendredis, l'assistante sociale, les mercredis et vendredis, la conseillère d'orientation les lundis, vous recevront sur rendez-

vous. N'hésitez pas à les rencontrer. Le foyer réunit avec les clubs une centaine d'élèves : foot, perles et points de croix, jeux de société, calligraphie, échecs, step ou musique. Quant au livre le plus emprunté au C.D.I. ? Il s'agit de *Titeuf*. Des classes sportives permettent de développer les qualités de plus de 50 élèves. Les itinéraires de découvertes offrent aux élèves de 5^{ème} l'occasion de choisir certains sujets d'études : «travailler au Moyen-Age», «le Moyen-Age à travers le roman policier», «le jardin extraordinaire», «conception et réalisation de maquettes», «un adolescent averti en vaut deux», «fêtes et traditions». Des voyages sont organisés : ils ouvriront à nos enfants d'autres horizons et permettront un vrai travail sur la citoyenneté. Les voyages en Italie et en Espagne seront une occasion privilégiée de découvrir d'autres cultures ; les classes de 6^{ème} et de 5^{ème} qui partent à la neige utiliseront leurs découvertes pour fournir un travail interdisciplinaire. L'ensemble de l'équipe éducative souhaite offrir à vos enfants un lieu paisible où ils travailleront avec plaisir. Nous espérons que ces années de collège les aideront à devenir des citoyens responsables.

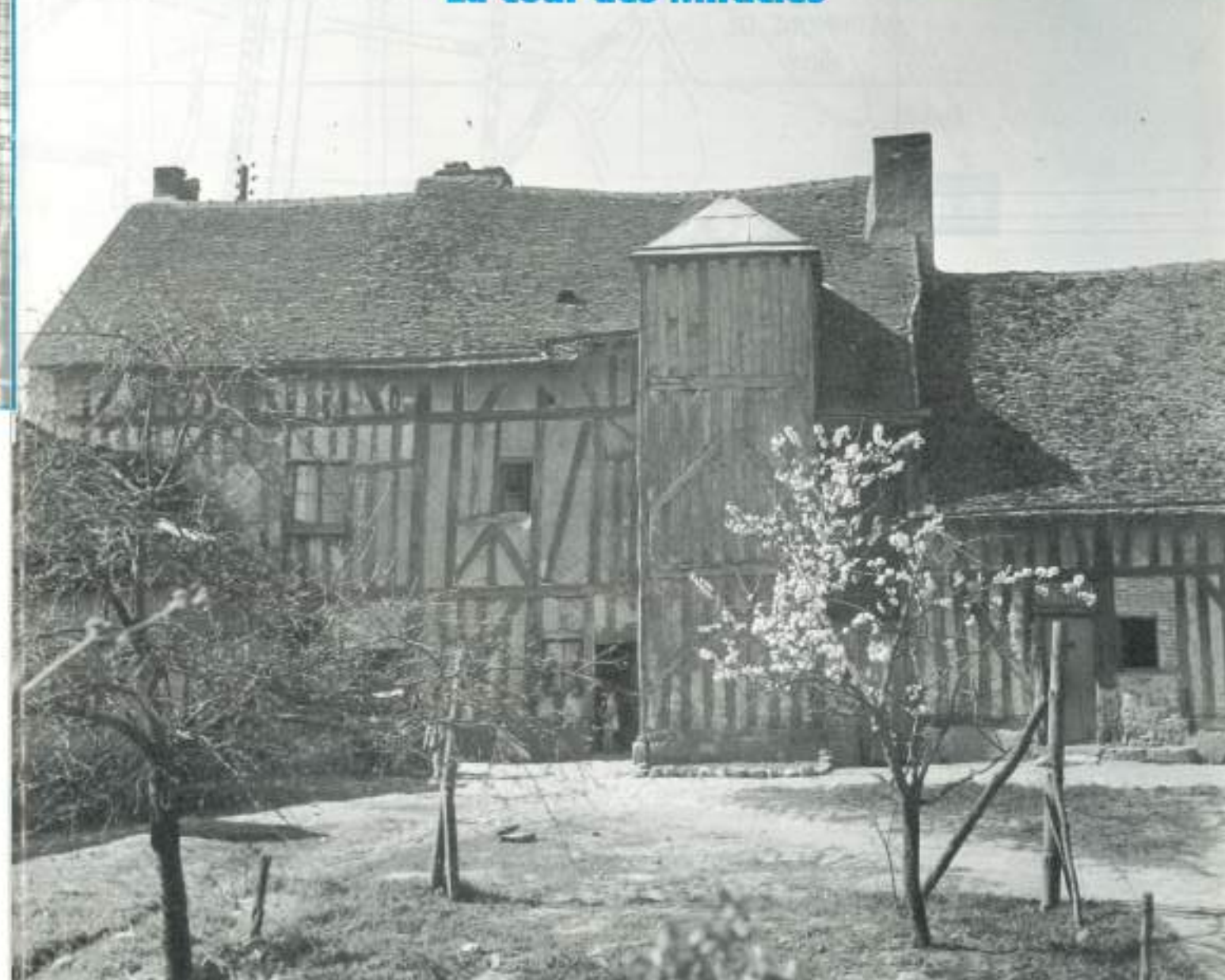


Portes ouvertes et inauguration du Restaurant scolaire
le 5 octobre 2002 par
M. Ph. Paillet
M. Ph. Savouré-Lejeune
M. Robert Catel

LES EFFECTIFS À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2002

- Classe de Mme Lamoureux :**
petite section 22 enfants, moyenne section : 8 enfants. Effectif de la classe : 30 enfants
- Classe de Mlle Girard :**
moyenne section : 17 enfants, grande section : 13 enfants. Effectif de la classe : 30 enfants
- Classe de Mme Rimbaud :**
CP : 14 enfants, CE1 : 6 enfants soit un effectif de 20 élèves
- Classe de M. Théault :**
CE1 : 6 enfants, CE2 : 17 enfants soit un effectif de 23 élèves
- Classe de Mme Mathély (directrice des écoles) :**
CM1 : 10 enfants, CM2 : 16 enfants soit un effectif de 26 élèves

La cour des Miracles



Moi, Cercottois, j'ai découvert un logis Louis XIII dans "la cour des miracles" à Cercottes et quel étonnement de constater que du domaine agricole romain cette demeure a été successivement "relais de poste" puis "auberge du Bacchus" etc. jusqu'à ses propriétaires actuels Mr Lemaître, ingénieur qualicien et Mme Lemaître professeur d'arts graphiques et elle-même artiste peintre.

Cette maison est une construction restaurée par le couple - Monsieur s'occupant essentiellement du gros œuvre et Madame de son aspect décoratif et archéologique avec acharnement depuis 40 ans environ, quel résultat ! c'est vraiment étonnant ! Inauguré en 1996 par le Conseil Général du Loiret les améliorations n'ont jamais cessé, avec l'aide d'artisans locaux pour les parties les plus difficiles.

Je prendrai un seul exemple l'admirable cheminée création de Mr Lemaître asymétrique comme la désirait Madame et très très haute dans la salle d'exposition.

L'ensemble du bâtiment est à colombages et briquettes de l'Orléanais et fleurit bon son passé Louis XIII mais cette demeure a été mutilée plusieurs fois dans les siècles précédents ce qui lui vaut une façade de pierre sur la route nationale actuellement.

Oui, c'est un véritable miracle que cette maison de nos ancêtres soit sortie d'une ruine achetée en 1921 et soit devenue une œuvre cohérente et sympathique en 2002.

Les membres du Conseil Municipal entre autres sont venus encourager les propriétaires et Mr le Maire a su trouver les mots qui font plaisir.



Promotions lors de la revue de la Ste Barbe à Chevilly le 14/12/02.

Sapeurs pompiers

Manœuvre rétro effectuée lors de la fête des fleurs le 28/4/2002

Le Centre d'Interventions de Cercottes, rattaché au Centre d'Incendie et de secours de Chevilly, est constitué de 14 sapeurs pompiers. Le départ du sapeur Karelle Emche a été compensé par la mutation du sapeur 1ère classe Eric Servant de Gidy et par l'engagement de Mr Laurent Biraud au 1/7/02.

Les interventions :

27 interventions ont rythmé la vie du centre entre le 1/1 et le 1/12/2002 dont certaines hors commune :

- 8 accidents sur voie publique faisant 9 blessés et 1 décès
- 3 secours à personne faisant 3 victimes
- 9 feux
- 5 interventions diverses
- 1 départ annulé
- 1 départ non assuré

En plus de ces interventions, le personnel de Cercottes a effectué 12 manœuvres ainsi que 2 sécurités incendie (Feu de St Jean et 13 juillet). Toute demande de secours doit se faire obligatoirement par l'intermédiaire du 18.

La formation

L'année 2002 a été dense à ce niveau avec 17 stages ou recyclages, tous réussis, soit 98 journées.

- Les sapeurs Ludovic Chollet, Philippe Thiery, Franck Mesnier et Pascal Gouais ont brillé aux stages de FIA (formation initiale) et au CFAPSE (premier secours par équipe).
- Le sapeur Laurent Biraud a suivi la formation d'AFPS.
- Les sapeurs Gilles Fanon, Patrice Crosnier, Eric Servant et Franck Thenault ont recyclé leur CFAPSE.
- Le sapeur Raphaël MEAN a également participé au recyclage du CFAPSE ainsi qu'au cours du lot de sauvetage.
- Le sergent Thierry Mathieu a aussi recyclé son CFAPSE (premier secours routier et suivi le stage de SAP1-SAP2 (secourisme).

Les promotions

A compter de décembre 2002, plusieurs sapeurs pompiers de Cercottes

ont reçu les grades suivants :

- Les sapeurs Ludovic Chollet, Philippe Thiery et Franck Mesnier sont nommés 1e classe.
- Le sapeur Pascal Gouais est promu caporal.
- Le sergent Thierry Mathieu reçoit les galons de sergent-chef.

Le sport

Le C.I. Cercottes a terminé à la 2e place des Centres de Première Intervention du Loiret (environ 90)

Le sapeur Raphaël Méan s'est classé 3e au 100 m et le sergent Thierry Mathieu 14e au PSSP (parcours sportif du sapeur pompier) à la finale départementale de Gien.

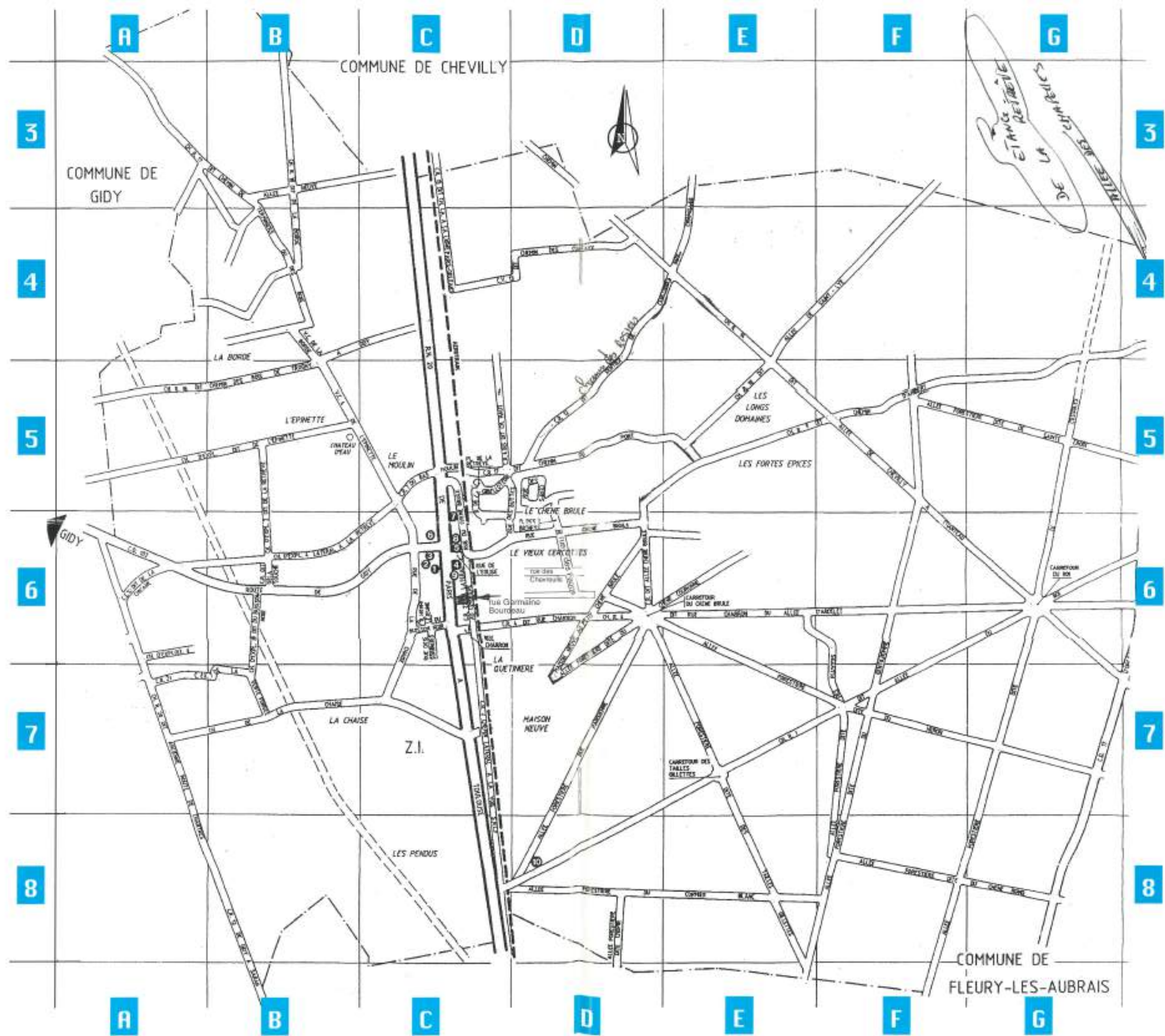
L'année 2002 s'achève par le début des travaux d'agrandissement du centre, la fin étant prévue en début d'année 2003.

Ces travaux sont financés par le Service Départemental d'Incendie et de secours du Loiret, avec espérons le, la dotation d'un 2^e véhicule.

Autres

- Cochon de lait 26/5/02
- Ste Barbe 1/12/02 56 personnes sous la Présidence de Mr Michel Surand 1er Adjoint et du Lieutenant Gérard Jolliet Chef de Centre du CIS de Chevilly.

7 JOURS SUR 7 **TAXIS** 24 H/24 H
Gérard LEFEVRE
ARTENAY **CERCOTTES**
 1, Grande Rue 89 bis, route Nationale
 02.38.80.09.15 02.38.75.40.27
VOITURES
 06.09.38.44.55
 Fax 02 38 80 44 74
 2 voitures break et un mini-bus 9 places
 à votre disposition



Liste des chemins & allées forestières de la Commune de Cercottes à droite de la RN20 sens Orléans - Paris

Chemin du port (CR17)	C5-D5	Allée Forestière dite	
Allée de St-Lyé (CR10)	D5-E5-E4-F4	des Tailles Gilettes	D6-E7-E8
Chemin d'Ambert (CR9)	D5-5-F5-G5	Carrefour des tailles Gilettes	E7
Allée Forestière dite de Sainte Croix	F5-G5	Allée Forestière dite du Héron	D6-E6-E7-F7-G7
Allée des Rosiers (CR12)	D5-D-E4		
Allée de Chevilly à Chanteau	D4-E4-E5-F5-G6	Allée Forestière du Cormier Blanc	D8-E8
Rue du Chêne Brûlé	D6	Allée Forestière dite	
Allée d'Ardelet	C6-D6-E6-F6-G6	du Gentilhomme	F5-F6-F7-F8
Chemin de la Maison neuve		Allée Forestière dite des Pluies	F7-F8
au Petit Chêne Brûlé (CR3)	D6-D7	Allée Forestière dite du Chêne Rond	F8-G8
Carrefour du Chêne Brûlé	D6	Allée Forestière dite Chopin	D8
Allée Forestière dite du Chêne Brûlé	D6-E6	Allée Forestière dite de Cossolles	F8-G7-G6-G5
Allée forestière rue Parisienne	D8-D7-D6	Chemin des Cuneaux (CV13)	C4-D4
Allée du Roi (CR1)	D8-E7-F7-G6	CR4 bis dit Chemin Haut	C5
Carrefour du Roi	G6		

Liste des chemins & Allées Forestières de la Commune de Cercottes à gauche de la RN20 sens Orléans - Paris

Route de Gidy (CD102)	C6-B6-A6
Chemin Latéral à la Retrêve (CR7)	
du bas du moulin	A6-B6-C5
Chemin de la Chaise	A7-B7-C7
V.C. 4 de l'Epinette	A5-B5
Chemin d'exploitation dit de l'Epinette	A5-B5
Chemin du Bois de Trogny à Gidy	A5-B5-C4
Chemin d'exploitation dit de la Retrêve	B5-B6
C.R. dit de la Touche	B6
Chemin dit de l'ancienne route de Chartres	
de Gidy à Saran	A7-B8
Chemin de la Chicane	A6

Index des rues

B	D5-D6	L'Eglise	C6
Biches (des)	C6	L'Epinette	B5
Buisson Noir (du)		La Borde	B4
Buttes (des)	C5 - C6	La Quétinière	C7
		La Touche	C6
C	D5	Les Fortes Epices	E5
Cerfs (des)	C6 - C7	Les longs Domaines	E5
Chaisse (de la)	C6	Les Pendus	C8
Charron			
Chêne Brûlé (du)	C5 - C6 - D6		
G		M à S	
Gabriel MILLET	B6	Maison Forestière	D8
Gare SNCF	C6	Maison Neuve	D7
Germaine BOURDEAUD	C6	Moulin	C6
Gibelotterie (de la)	C5 - C6	Nationale	C3 - C8
		Place de la Retrêve	C5
		Route de Gidy	A6 - B6 - C6
		Route du Moulin	C6
		Route Nationale	C3 - C8
H		Sorbiers (des)	C6
Henri LEJEUNE	C6		



G.A.E.C. DES LONGS
DOMAINES

45520 CERCOTTES

Tél : 02 38 75 41 46 & 02 38 75 59 30

VOLAILLES FERMIERES

COMMANDER TOUTES LES
SEMAINES PAR TÉLÉPHONE

POULET, POULARDE, PINTADE, POULETTES, (PRÊTES À CUIRE),
PRÊTES À PONDER, POULET VIVANT, POULET DÉMARÉ, SUIVANT ÂGE,
SPÉCIALE FÊTES DE FIN D'ANNÉE "DINDE, COQ AU VIN, CHAPON".

Auberge de la Forêt

RESTAURANT - BAR - HÔTEL

Tél. 02 38 75 41 11 - 45520 CERCOTTES

Menus à 99 F (vin compris)

145 F - 200 F - 250 F et carte

Menu affaires 180 F (vin et café compris)

Menu enfant - découverte des saveurs 73 F

- Plats cuisinés à emporter -

Ouvert le dimanche soir - Fermé mardi soir et mercredi

Menuiserie Artisanale

TOUT AGENCEMENT INTERIEUR-EXTERIEUR
BOIS-PVC
CUISINES ESCALIERS

Fabrice Hardouin

Tél. 02 38 75 32 25

ELECTRICITE GENERALE

Roger CHARREYRE



142, rue Claude Morgan
45240 Marcilly en Villette

02 38 76 16 17

Fax 02 38 76 12 89

Mail : info@charreyre.com

Site : charreyre.com

Quel est donc ce rail de béton qui barre la plaine d'Artenay à Saran sur une longueur de 18 kilomètres ?

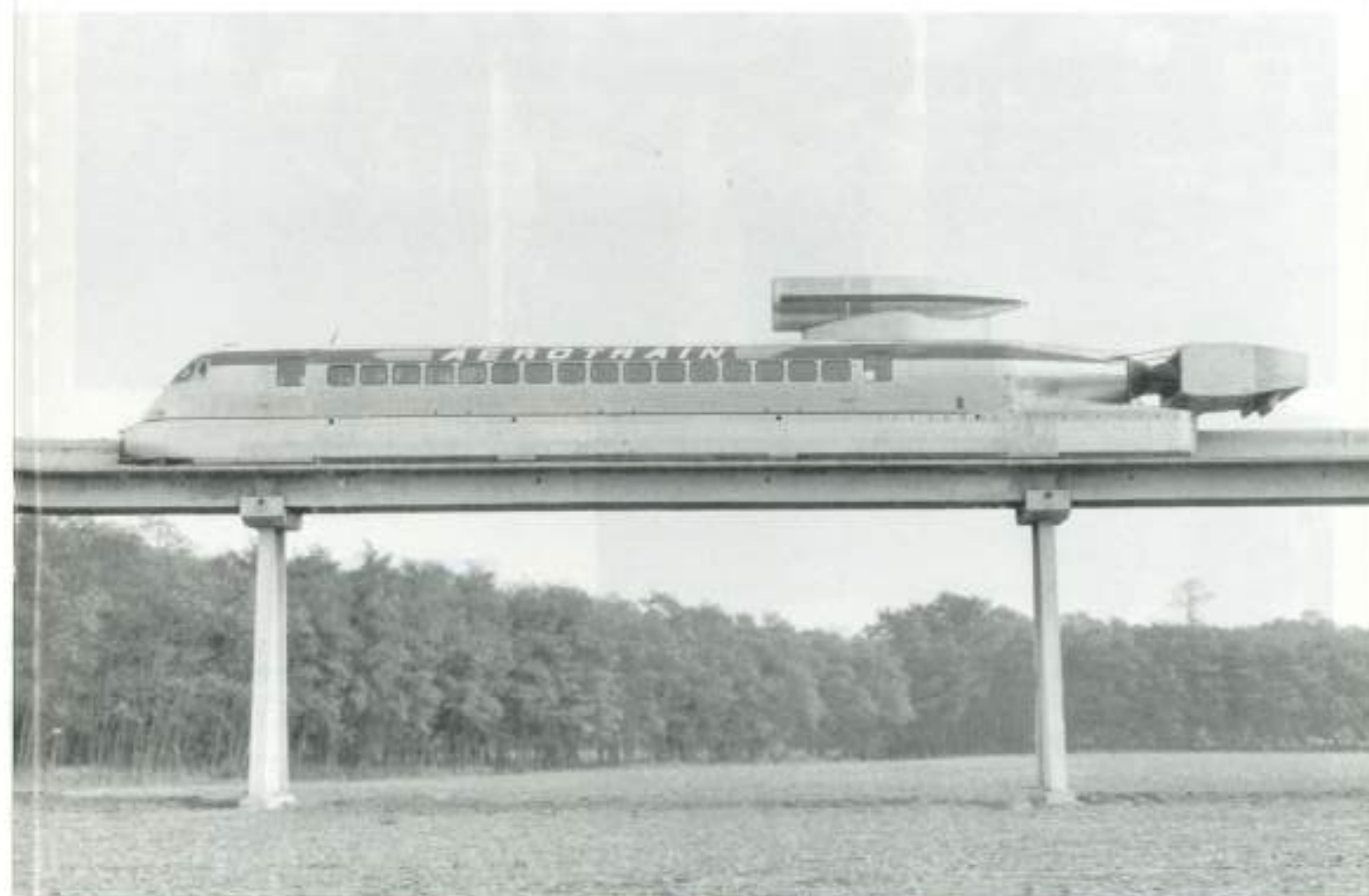
Telle est sans doute la question que de nombreux nouveaux Cercottois ont dû se poser en découvrant notre commune.

Au cours de la seconde moitié du XXème siècle le groupe BERTIN s'est orienté vers le développement de véhicules sur coussin d'air guidés.

La voie, en forme de T inversé, est située à 5 mètres du sol. La largeur de la table de sustentation est de 3,4 mètres tandis que la hauteur du rail de guidage est de 0,9 mètre. Le véhicule d'une longueur de 30,5 mètres avait une masse de 24 tonnes et une capacité de 80 places. Le système de propulsion était emprunté à l'aviation : avec deux turbomoteurs entraînant une hélice carénée la vitesse de croisière était de 250 km/h, de 350 km/h avec un réacteur. Il est facile d'imaginer le bruit au passage de cet aérotrain. De 1969 à 1973 ce véhicule a effectué environ 250 heures

d'essais et transporté plus de 10 000 passagers. Il y a encore de nombreuses personnes à Cercottes qui ont été les témoins de ces essais et qui se feront un plaisir de renseigner ceux d'entre vous qui n'ont pas connu cette aventure industrielle.

A la même époque la S.N.C.F. travaillait également aux transports de l'an 2000, le T.G.V. Depuis tout le monde connaît le sort qui a été réservé à ces deux technologies. A Cercottes il ne reste que le rail de béton ! Celui-ci devait être, selon les experts de l'époque, le gage d'une "sécurité exceptionnelle et d'une absence de coupure de l'environnement naturel". A chacun d'apprécier cette opinion...L'Etat, qui avait financé la construction de ce rail, n'envisage pas pour l'instant sa destruction même partielle.



Cercottes en 2002



6 janvier 2002

GALETTE DES ROIS

Une quarantaine de personnes âgées se sont réunies pour célébrer l'Épiphanie. Organisé par la commune et le CCAS, l'après-midi s'est déroulé dans une ambiance musicale au cours duquel les aînés ont pu déguster la traditionnelle galette.

10 janvier 2002

VŒUX DU MAIRE

En présence de nombreuses personnalités, dont Mr Paillet, Conseiller général et Mr Cuillerier, président du Pays Loire-Beauce, Mr Catel, Maire, entouré de son Conseil Municipal, a exprimé ses vœux de santé, de pleine activité et de réussite à toutes les personnes et toutes les entreprises de la commune. A la fin de la cérémonie, Mr Catel a remis la médaille de la commune à Mr Philippe Savouré-Lejeune, maire pendant 24 ans, et à Mr Lécas Jean, ancien adjoint élu pendant 18 ans.



28 avril 2002

FÊTE DES FLEURS

La fête des fleurs et le vide-grenier ont attiré un grand nombre d'exposants. Promeneurs ou collectionneurs étaient nombreux à sillonner les allées improvisées sur le stade de foot, malgré un temps pluvieux.

8 mai 2002

ARMISTICE 1945

Rassemblement à la Mairie suivi d'un défilé au Monument aux Morts pour le dépôt de gerbes. Un vin d'honneur a été servi à la Salle polyvalente.



26 mai 2002

2^{ème} COCHON DE LAIT (AMICALE DES SAPEURS POMPIERS)

Après le succès de l'an passé, l'Amicale des Sapeurs Pompiers a organisé un 2^{ème} Cochon de lait servi par les pompiers à la salle polyvalente. Les amateurs de cartes et de boules ont pu se divertir au cours de l'après-midi.

18 juin 2002

CCAS

Le CCAS a organisé avec la B.A. 123 une visite de la Base aérienne. Quelques uns de nos aînés ont participé à cette visite. Merci au Colonel Alain Krumenaker ainsi qu'au capitaine Grandjean.

22 juin 2002

FÊTE DE LA ST JEAN

Environ 70 personnes ont participé au repas champêtre servi, dans le parc municipal par le Comité des Fêtes et la commission des Fêtes.

Le groupe folklorique "La Halliero" a animé la soirée avec ses chants et danses sur échasses, avant la mise en route du bûcher. La soirée s'est terminée par un bal à la salle polyvalente.



23 juin 2002

CONCOURS DE PÉTANQUE

Le concours de boules en doublette, très renommé pour "ses coupes" a connu un vif succès et s'est terminé fort tard.

13 juillet 2002

FEU D'ARTIFICE ET BAL

Après la distribution des lampions, la population, entraînée par la musique de Gidy, a défilé dans les rues du village avec un rafraîchissement à la Gibelotterie, suivi d'un passage dans le nouveau lotissement du Chêne Brûlé. Tout le monde s'est retrouvé sur le terrain de foot pour assister au tir du feu d'artifice. Un bal clôturait la soirée.



11 novembre 2002

REPAS DES ANCIENS

Un peu plus d'une cinquantaine de personnes ont assisté au traditionnel "Repas des Anciens" offert par la Municipalité et le CCAS, à l'Auberge de la Forêt. Le chef, Mr Alban Rousselle a mis les petits plats dans les grands, pour servir un succulent repas, très apprécié de tous.

11 novembre 2002

ARMISTICE 1918

Défilé au monument aux morts avec la participation de la Musique de Gidy. Après le dépôt de gerbes, un vin d'honneur a été servi à la population, dans la salle polyvalente.

Décembre 2002

Le centre médico-social d'Artenay étant dissous nos aînés, âgés de plus de 75 ans, se voyaient privés du colis de Noël. La municipalité, en accord avec le C.C.A.S., a décidé de maintenir la tradition. Les membres du C.C.A.S ont remis les colis élaborés par la commune à chaque destinataire.

AGRANDISSEMENT

Agrandissement du local communal et du local des pompiers.

RECENSEMENT COMPLÉMENTAIRE

Après le Recensement complémentaire demandé par le conseil municipal, la population de Cercottes est passée de 742 à 903 habitants au 1^{er} Octobre 2002.

ACQUISITION DE MATÉRIEL : TRACTEUR ET EPAREUSE



TRANSPORTS BOUCHER sa

Spécialité : VRAC

9, Route Nationale 20 - 45520 CERCOTTES
☎ 02 38 75 44 80 - Fax 02 38 75 32 77

IVECO CONCESSIONNAIRE

Orléans Véhicules Industriels

LES PROFESSIONNELS



Véhicules neufs et occasions
de 3 à 150 tonnes
Réparations - Dépannages
toutes marques

TRAILOR Concessionnaire

Route Nationale 20
45520 CERCOTTES
Télécopie 02 38 75 34 52

02 38 75 34 44

GARAGE PERRAULT

Mécanique ■ Tolérie ■ Peinture
Location de véhicules
Dépannage - Remorquage

AGENT



JOUR et NUIT
Agrée autoroute



RÉPARATIONS ET ENTRETIEN TOUTES MARQUES

76, rue de Paris - 45520 CHEVILLY
☎ 02 38 80 10 08 - Fax 02 38 80 11 06

DAVID ALVES SARL



Placoplâtre
Plafonds - Planchers
Isolation Thermique et Phonique
Menuiserie Intérieure & Extérieure

Tél. 02 38 75 40 21
Fax 02 38 75 32 55

347, rue de la Chaise - 45520 Cercottes

Flora CENTRE

La Touche - 111, route de Gidy
45520 Cercottes

tél. 02 38 74 15 59.



Jean-Pierre VERDIER

Géomètre - Expert Foncier - D.P.L.G.

22, av. de Ganay - 91490 Milly-la-Forêt
☎ 01 64 98 95 46 - Fax 01 64 98 76 61

F.O.E.

105 RN 20 - 45520 CERCOTTES
MACHINES OCCASION
NEUVES ACIER BOIS ALU PVC

COMPRESSEURS CREYSSENSAC
à piston et à vis
Pour Particuliers et industries

Tél. : 02 38 75 45 49 - Fax : 02 38 75 45 71

CERCOTTES UTILITAIRES

Vente - Achat
Import - Export
Vente hors taxe
pour l'exportation
Dépôt-vente
Réparation tous véhicules
Spécialiste utilitaires
• crédit possible •



103, route Nationale 20 - 45520 CERCOTTES
Tél. 02 38 75 41 57 - Fax 02 38 75 45 79

**Centre Français
de Restauration**



**Fournisseur des restaurants
scolaires et d'entreprises**

547, rue St-Gabriel - 45200 AMILLY

☎ **02 38 93 70 41**
Fax **02 38 89 14 93**



Pièces détachées d'occasion

R.N 20 - 45520 Cercottes

Tél. : **02 38 75 44 44**

Fax : **02 38 75 44 42** • www.rc4x4.net



**CHAUFFAGE
PLOMBERIE
GÉNIE CLIMATIQUE**

105 RN 20 ☎ **02 38 74 79 15**
45520 CERCOTTES Fax **02 38 74 67 20**



Tél. **02 38 75 45 77**
Fax **02 38 75 52 12**
Port. **06 88 100 130**

**Achat
Vente
Dépôt
Reprise
Crédit**

109, Route Nationale **45520 CERCOTTES**

**ORLEANS
SUD AUTO**



ACHATS - OCCASIONS - VENTES

Pièces détachées

Occasions toutes marques

Françaises et Étrangères

B.P. 2 - Rte d'Orléans
45640 SANDILLON
Tél. **02 38 41 01 27**

RN 20
45400 CERCOTTES
Tél. **02 38 75 30 14**

**OUVRAGES
MÉTALLIQUES
DUBOIS**

Métallerie
Constructions
métalliques

45320 COURTENAY

Tél. **02 38 97 00 57** - Fax **02 38 97 34 91**



Horticulteur - Fleuriste

26, rue de la Cigogne - 45100 ORLEANS
☎ **02 38 66 19 52** - Fax **02 38 56 13 12**

Chauffage ■ Sanitaire

Serge TROTTIER

43, rue de Paris
45520 CHEVILLY
☎ **02 38 80 10 27**



21

03

SIRTOMRA

SIRTOMRA

Le Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région d'Artenay regroupe 40 communes dont Cercottes. Son Siège est situé dans l'annexe de la Mairie de Neuville aux Bois (02 38 91 59 56).

A partir de cette année la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est perçue directement par le syndicat auquel il convient d'adresser les éventuelles demandes d'exonération.

Le SIRTOMRA, en quelques chiffres, c'est par an :

- 6000 tonnes déposées dans ses quatre déchetteries
- 6000 tonnes d'ordures ménagères collectées
- 1000 tonnes pour les poubelles jaunes
- un coût de 80 euros par habitant

Pour contrôler le coût, les habitants peuvent agir :

- en triant leurs déchets recyclables, sources de recettes et de subventions
- en évitant absolument de mettre des " non recyclables " dans le bac jaune : ces déchets sont triés puis incinérés, ils sont donc facturés deux fois à la collectivité. (la mauvaise utilisation du bac jaune est telle que le taux de rejet lors de la collecte est de 30 % !)
- en compostant leurs déchets fermentescibles à domicile, dans la mesure du possible.

Rappel : sont à déposer dans le bac jaune des emballages suivants, bien vidés de leur contenu :

- les emballages métalliques : boîtes de conserves, barquette, canettes, aérosols
- les cartonnettes et petits cartons (les grands cartons sont acceptés en déchetterie)
- les briques alimentaires
- les bidons, bouteilles et flacons en plastique, sauf les bouteilles d'huile.

La collecte du verre et des journaux-magazines-prospectus se fait en apport volontaire dans les containers réservés à cet usage.

En cas de doute, il est préférable de jeter le déchet dans la poubelle habituelle.

La déchetterie d'Artenay est ouverte :

le lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h
le jeudi de 13h à 17h
le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Plusieurs bennes sont à votre disposition : tout-venant, métaux, cartons, gravats, déchets verts, verre, journaux, huile de vidange, piles, batteries, pneumatiques.

Il est prévu courant 2003 : la collecte des produits toxiques des particuliers
la collecte des cartouches d'encre d'imprimantes



C. MICHAU

Boulangier - Pâtissier - Chocolatier
Pâtisserie Pur Beurre.

107, rue de Paris
Allo ! Allo ! **02 38 80 10 41**
45520 Chevilly



**MUTUELLES
REGIONALES
D'ASSURANCES**

ASSURANCES

Michel LEPETIT

4, Grande rue - 45410 ARTENAY
Tél. **02 38 80 00 33**

Etat civil

Liste des avis de naissance :

Milharo Alyssa	6 février 2002
Ondet Cyprien	13 février 2002
Silva Elisa	13 mars 2002
Hervet Tom	30 mars 2002
Foucault Alban	23 avril 2002
Touchard Gwendoline	7 mai 2002
Galifret Corentin	21 mai 2002
Perdereau Benjamin	30 mai 2002
Perdereau Romain	30 mai 2002
Le Gall Mathéo	8 juin 2002
Marcel Emma	24 juin 2002
Vincent Laurine	13 juillet 2002
Bard Mindy	22 juillet 2002
Inion Isabelle	31 juillet 2002
Thierry Gwendal	9 août 2002
Thierry Lise	12 septembre 2002
Cassonnet Léa	30 septembre 2002

Décès :

Mme Godin née Boucher Lucie	26 février 2002
M. Ruiz Del Campo Célestino	14 mai 2002
Mme Decrock née Deslandes Josette	13 juillet 2002
Mme Bouché née Moneuse Denise	8 août 2002
Mme Vautier née Ceron Marie-Hélène	19 août 2002
M. Coursimon Clodomir	11 novembre 2002

Mariages :

Bolano Jean-Luc et Ronchard Nathalie	19 Juin 2002
Berne Pascal et Humbert Emilie	5 octobre 2002
Noces d'or de M. et Mme Gouais	31 Août 2002

Dates à retenir pour 2003

Jeudi 9 janvier	Vœux du Maire
Vendredi 10 janvier	Galette des Rois des pompiers
Dimanche 12 janvier	Galette des Rois des anciens
Samedi 25 janvier	Assemblée Générale US Car
Samedi 1 février	Galette Inter Sociétés
Dimanche 2 février	Loto des écoles
Mercredi 5 mars	Assemblée Générale du Comité des fêtes
Mercredi 12 mars	Balayage des caniveaux
Dimanche 16 mars	Marche en forêt (Comité des fêtes)
Dimanche 30 mars	Concours de belote (Comité des fêtes)
Dimanche 27 avril	Fête des fleurs / Vide Grenier
Jeudi 8 mai	Victoire 1945
Dimanche 18 mai	Sortie en VTT en forêt (Comité des fêtes)
Dimanche 25 mai	Méhoui des pompiers
Mercredi 11 juin	Balayage des caniveaux
Samedi 21 juin	Kermesse des écoles
Samedi 28 juin	Feu de St Jean Comité des fêtes
Dimanche 29 juin	Concours de boules, exposition dessins
Dimanche 13 juillet	Feu artifice, bal
Mercredi 10 septembre	Balayage des caniveaux
Dimanche 14 septembre	Marche en forêt (Comité des fêtes)
Samedi 25 octobre	Choucroute (Comité des fêtes)
Mardi 11 novembre	Armistice, Repas des anciens
Dimanche 7 décembre	Sainte Barbe
Mercredi 10 décembre	Balayage des caniveaux
Jeudi 18 décembre	Noël des écoles

Activités Loisirs de Cercottes

Depuis mi-novembre 2002, l'ALC organise la découverte de plusieurs sports aussi bien intérieurs qu'extérieurs, les mercredis de 14 heures à 16 heures, pour les enfants cercottois de 4 à 11 ans. Les membres du bureau sont :
 Monsieur Thierry (Président) 06 63 24 99 74
 Madame Gouais (Vice-Présidente) 02 38 75 35 79
 Madame Sabatier (Trésorière) 02 38 75 99 74
 Madame Caillaud (Secrétaire) 02 38 75 43 36

Art Floral

ASSOCIATION JEUNES CERCOTTOIS

Dans une ambiance très sympathique vous réaliserez de magnifiques compositions florales, dont les thèmes suivent le calendrier.

Les séances sont animées par François Tourne
 Pour nous rejoindre contactez les membres du bureau :

B. Barrault 02 38 75 37 46
 M.O. Millet 02 38 75 41 44
 P. Crosnier 02 38 75 42 37
 E. Boucher 02 38 75 44 80

Cartes et Dés Cercottois

Association en cours de création à l'initiative de Mme et M. GUILLEMIN 42, rue de la Gillebotterie, renseignements au 02 38 75 41 31
 Dans un premier temps. Tous jeux de société.
 Cette association est ouverte à toutes les initiatives. Pour les jeunes et les moins jeunes.

Amicale des Hospitaliers

Association développant des activités et des œuvres sociales en faveur du personnel hospitalier et des assimilés.
 Son siège social est situé au 12 route Nationale à Cercottes.
 Tél. 02 38 22 09 67
 Voyages magasins usines à Troyes tous les trimestres.
 Commandes de fuel groupées. Ouvert aux habitants de la commune.

Couleurs en fête

De 9 à 79 ans.
 Initiation au dessin et à la peinture.
 M. PENEL Patrick
 Pour tous renseignements : 02 38 75 99 96 après 17 heures.

L'Amicale des Loisirs Cercottois

C'est une association affiliée à la Gymnastique volontaire qui permet à tous de se détendre avec le sourire deux fois par semaine à la salle polyvalente pour des séances animées par Annie Aviles diplômée GV.
 Cours de gymnastique d'entretien : les mardis de 19h à 20h
 Cours de gymnastique à thèmes : les vendredis de 18h30 à 19h30
 Guyline L'HOTIS présidente 02 38 75 40 04
 Isabelle GRIFO vice-présidente
 Agnès COUTIN trésorière
 Christelle MATHIEU trésorière adjointe
 Michèle PICARD secrétaire
 Nadine GOUESBET secrétaire adjointe

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes existe depuis le 28 avril 1965. Il est constitué de bénévoles. Son rôle consiste à organiser des manifestations amicales ou sportives.

Le 6 mars 2002, le Comité des Fêtes s'est réuni pour sa 38ème assemblée générale. Après un appel à candidatures, devant le peu de réponses, le Président a proposé un rapprochement entre le Comité des Fêtes et la Commission des Fêtes. Après débat, la suggestion est acceptée à l'unanimité.

Le nouveau bureau est ainsi composé :

Président d'Honneur : Robert Catel
 Président : Michel Thenault
 Vice Président : Jean-François Caillaud
 Trésorière : Laurence Pennel
 Trésorier Adjoint : Charles Decourtaye
 Secrétaire : Rachel Texier
 Durant toutes ces années, diverses activités vous ont été proposées. Votre simple présence a suffi pour remercier les organisateurs. A présent, ils recherchent des nouveaux membres et des nouvelles idées. C'est pourquoi, ils comptent sur votre présence lors de l'assemblée générale qui aura lieu le 15 mars 2003.

Venez nombreux.

Amicale des Sapeurs Pompiers

Président : Michel THENAULT
 Secrétaire : Karelle EMCHE
 Secrétaire Adjoint : Ludovic Chollet
 Trésorier : Gilles FANON
 Trésorier Adjoint : Pascal GOUAIS

La Gendarmerie Nationale

Au cours de l'année 2002, des départs sont intervenus au sein de la brigade territoriale de la gendarmerie de Cercottes ; Le commandement de la brigade est assuré depuis le 1^{er} juillet 2002 par l'Adjudant-chef Pascal LESCIEUX. Il est secondé dans ses fonctions par le Maréchal des Logis/Chef Patrick AZNARD, arrivé à la brigade le 30 avril 2002.

Les 23 octobre et 1^{er} novembre 2002, les effectifs de la brigade se sont vus étoffés par l'arrivée de deux gendarmes adjoints volontaires féminins Séverine BONTE et Laurence NICOLAS.

Le gendarme mobile Pierre THEZE est détaché pour un stage en unité départementale pour une durée de 4 mois.

L'insécurité est l'affaire de tous. Afin de pouvoir la combattre avec une plus grande efficacité, il ne faut pas hésiter à signaler à la gendarmerie, tout acte d'incivilité, ainsi que la présence d'individus ou véhicules suspects après en avoir, si possible, relevé l'immatriculation, sans pour cela mettre sa personne en danger.

Renseignements utiles :

Brigade de Cercottes
23, route Nationale 20 - 45520 Cercottes
Tél. 02 38 52 34 95 ou «17»

Ouverture :

- lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30
- dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h

CONFORAMA

le pays où la vie est moins chère

MEUBLES - MENAGER - TV - VIDÉO HI-FI
MICRO-INFORMATIQUE

Centre Commercial Carrefour
RN 20 à SARAN - ☎ 02 38 72 45 00

Partenaire de la vie locale



CENTRE LOIRE

Agence de Fleury Bannier
336, Fg Bannier - 45400 Fleury-les-Aubrais
tél. 0 810 063 348

Agence de Saran
182, rue du Bourg - 45770 SARAN
tél. 02 38 73 24 51

TENDRON

TRANSPORTS
LOCATION
ENTREPOTS



CERCOTTES

Tél 02 38 21 14 14
Fax 02 38 21 14 18

MONTARGIS

Tél 02 38 95 08 08
Fax 02 38 95 08 09

PARIS

Tél 01 48 67 42 80
Fax 01 45 91 19 51

SEIT

Hydraulique

Siège social : 1020 rue des Bordes
45774 SARAN CEDEX
E-Mail : hydraulique@seit.fr

A L'ECOUTE DES COLLECTIVITES,
POUR REUSSIR AVEC VOUS

C'est...plus de 50 années d'expérience, de passion, de savoir-faire dans la maîtrise et l'application des technologies des métiers de l'eau, de l'électricité et des automatismes...

Conception, réalisation et maintenance
de stations de pompage et de traitement des eaux

tél. : 02 38 52 22 20
Fax : 02 38 52 22 21
Tél. dépannage : 02 38 52 22 30

STOCK EUROPE

STOCKAGE

PH SERVICES

TRANSPORTS - NEGOCE INDUSTRIELLE

1164 Rue de la Chaise - 45520 CERCOTTES - Tél. 02 38 52 90 20 - Fax 02 38 52 90 21

JEAN CHESNEAU S.A.
45 EPIEDS EN BEAUCE



JOHN DEERE

Matériels Agricoles
Motoculture de Plaisance
Tél. 02 38 74 28 38 - Fax : 02 38 74 28 07

**SOCIETE D'ETUDES &
D'ENTREPRISES ELECTRIQUES**



Parc d'Activités des Montées
14, rue de la Fonderie
45073 ORLEANS CEDEX 2
tel 02 38 56 86 86
fax 02 38 56 86 75

RESEAUX ELECTRIQUES AERIENS ET SOUTERRAINS
ECLAIRAGES PUBLICS ET DECORATIFS
ECLAIRAGES SPORTIFS : STADES - VELODROMES
SIGNALISATIONS ROUTIERES
LOTISSEMENTS - VRD - GAZ

☎ 02 38 46 62 00



imprimerie copie 45

6, rue Jean Bertin
Z.A. La Guignardièrre
BP 48 - 45430 CHÉCY
Fax 02 38 86 88 10